

## Allocution du Président pour l'année 2014

Yves LOGEAIS \*

Chères Consœurs, chers Confrères, chers amis,

En inaugurant ma fonction de Président, je mesure l'honneur que vous me faites et, soyez en assurés, la responsabilité qu'elle comporte. Je suis très sensible à la confiance que vous m'avez témoignée et je n'épargnerai pas mes efforts pour la justifier. Vous m'y aiderez et je recevrai avec beaucoup d'attention vos réflexions et vos remarques.

### L'enfance et les études

Né à Rennes dans une famille catholique, dernier d'une fratrie de quatre garçons, j'ai été élevé dans les valeurs du travail, dans un climat de fermeté juste et affectueuse. J'ai fait mes études secondaires chez les eudistes, au Collège Saint Martin qui était fréquenté par la tribu familiale depuis des générations. J'ai débuté mes études de médecine à Rennes où j'ai été nommé externe.

Nommé peu après à l'externat de Paris, ma prise de fonction à Beaujon dans le service du Dr Sylvain Blondin a décidé de ma vocation chirurgicale.

Reçu ensuite à l'Internat de la Région de Paris que l'on appelait alors *la Seine*, j'y effectuais deux années très utiles de formation chirurgicale.

Nommé à l'Internat de Paris, je souhaitais découvrir des horizons différents de la chirurgie générale et choisissais un stage de chirurgie cardiaque à l'hôpital Laënnec. Mon maître Jean Mathey était assisté de quatre chirurgiens des hôpitaux J.P. Binet, J.J. Galey, J. Aigueperse et G. de Saint Florent. La chirurgie à cœur ouvert était très séduisante. À une époque où le thorax était encore sacro-saint, découvrir grâce à la sternotomie médiane, le cœur battant et les gros vaisseaux donnait une sensation forte de pénétrer *dans le vif du sujet*, que renforçait encore la faculté d'arrêter les battements cardiaques. Des sensations que je retrouverai par la suite avec la transplantation cardiaque.

Bien décidé à courir l'aventure de cette chirurgie, en dépit des incertitudes de l'époque, je répétais plusieurs stages d'internat à Laënnec et à Broussais, où mon maître Charles Dubost prenait la succession de Monsieur d'Allaines.

---

\* Président de l'Académie nationale de médecine

La fin de mon internat coïncidant avec une vacance de six mois, je visitais les grands services américains de la spécialité, séjournant en particulier à la Mayo Clinic où officiaient deux chirurgiens du *top five*, le grand Dwight Mac Goon qui lisait l'Évangile le dimanche chez les Méthodistes et John Kirklin dont la rigueur proverbiale avait codifié dans un monumental *blue book* toutes les règles de la chirurgie cardiaque. La Mayo Clinic était un lieu d'excellence, l'organisation opératoire huilée et les interventions se déroulaient dans un silence de cathédrale.

De retour à Paris, c'est avec enthousiasme que j'entreprenais mon clinicat dans l'équipe de Jean Mathey. C'est là que je devais rencontrer Martine. À mes côtés depuis lors, elle est le centre de notre famille qui compte trois enfants et neuf petits enfants.

À la fin du clinicat en 1968, le CHU de Rennes me proposa de créer, dans un hôpital tout neuf, la chirurgie cardiaque qui lui faisait défaut. Ce ne fut pas sans hésitation que je me décidais et je saisis cette occasion de mettre en pratique les principes que je mûrissais sur l'organisation d'un service de chirurgie.

### **La chirurgie cardiaque à Rennes**

À Rennes, dans la spécialité, tout était à faire et plusieurs mois furent nécessaires pour ébaucher une organisation. Le plus difficile fut d'obtenir la libre disposition permanente de la circulation extra-corporelle. Le premier cœur ouvert eut lieu en décembre 1969. L'activité devait connaître pendant vingt années une croissance linéaire, atteindre puis dépasser sensiblement le cap des mille CEC annuelles et devint suffisamment importante pour justifier l'ouverture d'un programme de transplantation. Ce furent des années passionnantes qui ne me laissèrent guère de répit. Il se trouve que j'ai eu de nombreux élèves égyptiens avec lesquels j'ai effectué plusieurs missions humanitaires au Caire, et grâce à mon élève Jean François Delambre, j'ai eu le plaisir de créer une unité de chirurgie cardiaque à l'île de la Réunion, dans l'océan indien.

En 1999, je laissais une équipe nombreuse et bien dotée, et une base de données qui comportait vingt mille dossiers d'opérés à cœur ouvert. Tout au long de mon exercice, elle a fourni un remarquable outil d'analyse et de publication.

### **L'Académie de médecine**

C'est à l'amitié de Michel Bourel que je dois d'avoir présenté ma candidature à l'Académie nationale de médecine.

Permettez-moi d'y rappeler ici mon parcours.

Élu **correspondant en 2002**, j'y retrouvais mes conférenciers d'internat, le regretté Jean Moreaux, Gérard Lasfargues et Pierre Rondot, mes amis de conférence Henry Hamard et François Legent, des collègues de salle de garde Roger Nordmann, Jacques Rochemaure, Henri Loo, Jacques Barbier et Bernard Pessac, mes maîtres dans les hôpitaux Jean Natali, Christian Nézélof, Jacques-Louis Binet qui m'avait

confié des drainages du canal thoracique dans le cadre de leucoses lymphoïdes chroniques, mes Collègues de cardiologie Yves Grosogeat et André Vacheron et mes amis de Rennes, Michel Bourel, Bernard Launois et Jean-Yves Le Gall.

Certains de mes maîtres avaient malheureusement disparu, non sans laisser un vif souvenir : Jean-Paul Binet, avec lequel j'ai entretenu une longue amitié, Philippe Blondeau et Charles Dubost qui m'avait, avec gentillesse, reproché « d'avoir mis un filet sur l'Ouest ».

**Secrétaire de la 2<sup>e</sup> Division de 2009 à 2012**, aux côtés de Christian Chatelain, j'ai siégé pendant quatre années au Conseil d'administration. J'ai eu le privilège de travailler sous la conduite des présidents Géraud Lasfargues, Roger Henrion, Pierre Joly, André-Laurent Parodi et François-Bernard Michel. Si les styles ont pu différer, j'ai toujours perçu chez eux le souci premier de notre Compagnie, dont tous m'ont appris l'organisation et le fonctionnement. Je suis heureux de leur dire ma reconnaissance, à laquelle j'associe notre précédent Secrétaire Perpétuel, Jacques Louis Binet, dont la chaleureuse amitié ne m'a jamais fait défaut.

La confiance du Conseil m'a m'introduit au **Comité de Rédaction** où la cordiale autorité de Jean Cambier organise l'indispensable programmation des séances, ainsi qu'au **Comité des Finances**. Ce dernier, créé sous la présidence de Pierre Joly, demeure un exemple d'ouverture et a été à l'origine de la réflexion sur les Conseillers extérieurs. Aux responsables de ces comités, j'exprime mes remerciements et ma gratitude.

Dans cette énumération, je n'oublie pas notre regretté confrère, Louis Hollender, président en 2003, qui m'honorait de sa confiance et m'incita à réfléchir au chemin qui me conduit aujourd'hui devant vous. J'y ai été très aidé par les conseils avisés de Denys Pellerin qui m'ont été très précieux et me fournissent aujourd'hui l'occasion de lui dire ma reconnaissance.

### **La vice-présidence de l'Académie**

Vice-président de François-Bernard Michel en 2013, j'ai découvert la place des relations hiérarchiques à la tête de notre Compagnie. J'ai reconnu son humanisme, sa culture et son autorité sereine et je l'assure de mon estime et de mon amicale reconnaissance.

J'ai pu confirmer le rôle éminent du **Secrétaire Perpétuel**. Le règlement m'avait de longue date appris qu'il était le seul à disposer d'un large pouvoir administratif, si large qu'il est parfois difficile d'en préciser les limites. Les quatre années de son mandat constituent un élément déterminant d'efficacité.

Raymond Ardaillou est le véritable gestionnaire de notre Compagnie. J'apprécie sa maîtrise des dossiers et l'importance de son travail dont nous lui sommes redevables.

Je maintiendrai avec lui en 2014 une indispensable et cordiale collaboration. Il convient de lui rendre hommage pour l'actualisation de notre statut, qui rajeunit notre cadre juridique et dont les grandes lignes ont été promulguées dans la *loi du*

22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cette loi prévoit que les statuts, incluant une partie non modifiée de l'actuel règlement intérieur, seront soumis au Conseil d'État, après leur examen au Ministère (MESR) et avant leur adoption définitive.

L'année 2014 sera celle la ré-écriture du règlement intérieur, avec un groupe restreint composé des membres du Bureau et de nos deux confrères dont l'autorité juridique est reconnue, Renaud Denoix de Saint Marc et Claudine Esper. Ce nouveau règlement intérieur sera soumis au vote de l'Assemblée qui sera décisionnaire.

Le Secrétaire perpétuel a également entrepris la rénovation du 4<sup>e</sup> étage qui doit commencer incessamment.

Je ne quitterai pas le travail du **Bureau** sans souligner les mérites de Daniel Couturier, qui cumule les rôles importants de Secrétaire adjoint, de rédacteur en chef du site internet et de chargé de la communication et ceux de Jean-Jacques Hauw qui assure, avec la rigueur que l'on sait, la surveillance de nos finances.

Est-il nécessaire de rappeler **le rôle de l'administration** que chacun connaît tant il est de première importance. Je remercie toute l'équipe administrative sous la direction d'Hélène Pic et je souligne le rôle premier de Martine Besmier, entourée de Béatrice Lucas, Maryline Mériaux, Sibylle du Chaffaut, Elisabeth Conte, Jérôme Thill et celui de Vitorio Delage essentiel dans sa fonction de responsable de l'informatique, sans oublier Jean-Emmanuel Marchal qui veille à l'entretien de nos locaux et au fonctionnement de l'audiovisuel.

Je veux aussi citer notre concierge Lydie Lieffroy, ainsi que Nathalie Martin et Zakwan Siddik Baba.

**Rappeler aussi celui de la bibliothèque**, étroitement liée au fonctionnement de l'Académie et de son directeur, Jérôme van Wijland qui en assure une gestion avisée avec l'aide d' Anaïs Dupuy-Olivier. Je remercie aussi Damien Blanchard qui nous assure toujours des documents de qualité.

\*  
\* \*

Je voudrais maintenant brièvement exposer les conceptions que je me suis faites quant à **la gouvernance de l'Académie, sa composition et son fonctionnement**. Je vous prie de ne pas y voir un esprit de critique. Je crois très simplement y témoigner de l'attachement que j'éprouve, comme chacun d'entre vous, pour notre Compagnie et de mon souci d'y apporter, peut-être, quelques améliorations.

**Le Conseil d'administration** est la pièce maîtresse réglementaire de notre organisation. Son rôle est stratégique car c'est à lui que revient la responsabilité de définir les grandes orientations de notre politique. Il doit veiller à la qualité des rapports. Pour autant, il ne doit pas être un comité de lecture ni de rédaction corrigeant des textes qui devraient avoir été vérifiés et amendés au préalable en Commission.

Je me félicite de la qualité de ses membres et souligne leur esprit de responsabilité, même si l'on peut regretter qu'il tombe parfois dans de longues discussions sémantiques qui peuvent confiner à un certain *pointillisme*.

**Les séances plénières du mardi** sont la respiration de l'Académie. Je veux y consacrer quelques considérations car leur déroulement devrait pouvoir être amélioré.

Je pense à l'absentéisme qui menace parfois le *quorum*, alors paradoxalement atteint grâce aux émérites. Un absentéisme chronique confirmé devrait pouvoir faire considérer le passage d'office à l'éméritat, car il n'y a pas de bonne raison de tolérer ce que le règlement à venir sanctionnera, je l'espère.

Sauf exception, il faut rester fidèle à l'horaire de 14h30. Il préserve un espace de rencontre qui fait partie du temps académique. L'horaire de fin de séance demeure fixé à 17 heures. Force est de constater que de nombreux confrères ont déjà quitté l'Académie et que nous regrettons de n'avoir plus la possibilité de les rencontrer. Je déplore ces départs prématurés qui sont à juste titre mal ressentis par les orateurs, légitimement frustrés de parler devant une salle vide.

De leur côté, les orateurs doivent se limiter aux temps de parole qui leur sont attribués, et leur sont toujours rappelés au préalable. Le respect de ces principes devrait assurer la satisfaction de tous.

Au cours de l'année 2013, sur trente-six mardis académiques, treize avaient un programme fixé et vingt-trois séances demeuraient disponibles. La programmation anticipée est nécessaire. Elle est assurée par le Comité de rédaction et couvre plusieurs trimestres. Pour être une sécurité indispensable, elle limite un peu la souplesse, mais se doit d'éviter la saturation.

### **Les membres titulaires de l'académie**

Douze places sont libres à la fin de 2013 et des recrutements sont nécessaires.

Les membres non-résidents ne doivent pas représenter moins du tiers, Mais ce nombre devrait pouvoir être augmenté si on le rapporte à celui des professeurs des universités.

### **Les membres libres**

Sur quatre postes prévus par le règlement, un seul est brillamment pourvu par notre confrère Renaud Denoix de Saint Marc. Un second poste a été rarement occupé au cours des 20 dernières années et cette situation devrait être revue après l'adoption du nouveau règlement.

Les membres libres ne peuvent représenter le privilège exclusif d'une Division et devraient être rattachés au Conseil d'administration, qui aurait la responsabilité de leur choix, leur élection se faisant sur candidature unique.

### **Les membres émérites**

La création de l'éméritat avait pour but de rajeunir les titulaires. De fait, l'âge des titulaires nouveau régime a été abaissé de dix ans, mais l'âge moyen de l'ensemble des titulaires est resté inchangé, comme l'a montré l'étude de Gilles Crépin, dont l'Observatoire démographique est un indéniable progrès.

En pratique, une discrimination a été créée entre les deux régimes en fonction de la date de titularisation. La création d'un nombre important d'émérites (ils sont quarante à fin 2013) laisse entrevoir à court terme des difficultés de gestion pratique et d'ordre financier.

Des questions restent posées qui devront être résolues lors de la rédaction du règlement intérieur, telles que modifier l'âge limite de l'élection des titulaires, l'âge de l'éméritat et envisager une limitation du droit de vote.

### **Le recrutement des Correspondants nationaux**

Les Divisions sont incitées à recruter des **correspondants** sur l'ensemble du territoire national, Pas moins de vingt-trois postes titulaires devraient être libérés au cours de l'année 2014. C'est dire qu'il s'agit là d'un objectif prioritaire à court terme.

**Les médecins généralistes**, qui représentent près de la moitié des deux cent mille médecins que compte notre pays, ont été jusqu'à présent absents de notre effectif, alors qu'ils pourraient nous apporter la sensibilité du terrain. Il est souhaitable d'envisager un recrutement portant sur quelques postes, qui pourrait être réalisé grâce à une convention à effet temporaire, en l'absence d'un statut académique authentique.

### **La communication, une des grandes missions de l'Académie**

Le progrès des techniques médicales et scientifiques portant sur la procréation, la génétique, le don d'organes, la définition de la vie, les coûts de santé, pour ne citer que quelques exemples, soulève de nombreux problèmes d'ordre éthique, philosophique et économique, qui donnent à notre actualité une complexité sans précédent. Bien des questions du domaine médical chevauchent le domaine sociétal et c'est bien le rôle et la responsabilité de l'Académie de s'y impliquer, tâches dans lesquelles nous sommes efficacement secondés par notre chargée de communication, Nicole Priollaud.

Dès sa création, notre Institution avait été investie d'une mission de conseil auprès du Gouvernement. Depuis lors, les médias n'ont cessé de proliférer, privilégiant l'instantané. Mais ils suscitent souvent le doute, voire l'incrédulité. L'opinion s'en trouve parfois désorientée. Dans cette confusion, l'indépendance de l'Académie fait tout le poids de ses avis. Elle doit conseiller le gouvernement dans un esprit d'ouverture et de sagesse et éclairer l'opinion, avec une autorité sobre et sereine.

**La qualité de nos messages** est déterminante. Il s'agit essentiellement des rapports des Commissions et des Groupes de travail. C'est dire l'attention qui doit être apportée à la création de ces groupes et au choix de leurs sujets qui doit se fonder exclusivement sur l'intérêt de la Compagnie.

Nos Commissions sont actuellement au nombre de vingt. On peut parfois s'interroger sur leur fonctionnement, leur longévité, leur multiplication créant en définitive une impression de confusion, le taux d'occupation des salles qui ne sont jamais assez nombreuses. Le déroulement régulier des travaux doit être surveillé et c'est l'occasion de se féliciter du rapport annuel de Pierre Bégué et Jeanne Brugère-Picoux auquel le Conseil doit apporter la plus grande attention.

### **Les Conseillers**

Notre communication doit demeurer réactive. Notre Comité financier demeure un exemple d'efficacité. C'est ici le lieu de s'interroger sur l'intérêt de recourir à de grands Conseillers qui seraient des personnalités de premier plan, capables d'ouvrir notre réflexion sur la société qui nous entoure.

Une démarche a été entamée en ce sens et sera poursuivie. Mais elle ne pourra pas être conduite à son terme, tant que n'aura pas été redéfini un statut précis des membres libres, qui, comme déjà annoncé, fait partie de nos préoccupations en 2014.

**Le site informatique de l'Académie**, outil indispensable, vient d'être réorganisé grâce à un important travail de Vittorio Delage. À nouveau accessible depuis octobre, il constitue un indispensable progrès et les académiciens se doivent de le consulter et de faire part de leurs remarques.

### **Le rayonnement de l'Académie**

**Le rayonnement national** de l'Académie dépend aussi d'un contact étroit avec **les organismes publics** : ministères, tutelles, agences nationales, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST), organismes de recherche, CNRS, INSERM et INRA et Conseil de l'Ordre des médecins. Le devenir des recommandations que nous leur adressons devrait faire l'objet d'un suivi plus régulier.

Pensant aux **prix de l'académie**, où les candidatures sont encore trop peu nombreuses, on doit se rapprocher des facultés de médecine et des CHU, et des Conférences des Doyens et des Présidents des CHU.

Dans ce cadre, je veux aussi rappeler le succès de **la Journée du livre** dont l'audience ne se dément pas. Elle marque désormais notre rentrée de septembre et nous la devons au travail et aussi au talent de notre confrère Jacques-Louis Binet que je remercie chaleureusement.

Je vous soumettrai très prochainement le projet que je forme de recevoir au sein de notre académie à titre de **membre honoris causa**, notre Collègue, **le Professeur Alain Carpentier**. Vous n'y verrez bien sûr aucun opportunisme de circonstance, car ce projet date de l'année 2012, lorsque la 2<sup>e</sup> Division en fut officiellement saisie et le vota à l'unanimité dans sa séance du 31 janvier 2012. Les circonstances n'ont pas permis qu'il soit présenté au cours de l'année écoulée et j'aurai donc en 2014 le privilège de retracer devant vous la brillante carrière de chirurgien cardiovasculaire d'Alain Carpentier et de le proposer à vos suffrages.

### **Sur le plan international**

Notre académie participe activement à la **Fédération européenne** des académies de médecine (FEAM). Une prise en charge plus engagée des autorités européennes devrait être sollicitée.

Si la qualité de la médecine française est largement reconnue, notre rayonnement se limite souvent aux pays francophones. Une ouverture plus large doit être encouragée et l'on peut se féliciter de l'action de la **Commission internationale et de nos confrères** Jacques Caen et Pierre Tiollais qui, depuis plusieurs années, ont organisé une collaboration très active avec la Chine. Plus récemment, d'autres collaborations avec le Brésil, le Canada, le Mexique et les Balkans ont été mises sur pied et doivent être fermement soutenues.

Le recrutement de membres étrangers demeure possible, de nombreux postes sont vacants, et la francophonie ne doit pas constituer une exclusive.

La **Fondation de l'Académie nationale de médecine** a cessé d'être un projet pour devenir une réalité.

Sa création, permise par un travail très important du *past*-Président Pierre Joly et de son groupe, est de première importance et chacun se félicite que son existence soit désormais officiellement reconnue. C'est avec reconnaissance que nous saluons ici cette action, et l'on se félicite de voir se tenir en avril prochain, à Rio, le premier forum de la Fondation destiné au grand public.

En terminant, permettez-moi, chers Confrères, chères Consœurs, d'exprimer **les vœux cordiaux** que je forme pour vous et vos familles au seuil de cette nouvelle année. Que 2014 soit pour tous une année heureuse et, pour notre Académie, une année féconde.